

# Galilée, martyr de l’Inquisition

par

**Charles BARTHÉLÉMY**

Depuis deux siècles que Galilée est mort, son nom n’a cessé, pour la plus grande partie du public, de figurer avec honneur parmi les génies incompris de leur époque, et persécutés par l’Inquisition, dont Galilée est, dit-on, une des plus glorieuses victimes.

Cependant, des réclamations contre ce mensonge historique se sont élevées avec force par une bouche protestante et impartiale. En 1784, Mallet du Pan, célèbre écrivain genevois, publia dans un recueil français, très en vogue <sup>1</sup>, une réfutation complète des *Mensonges imprimés au sujet de la persécution de Galilée* ; tel est le titre de son travail. Nous allons laisser la parole à Mallet du Pan : une telle autorité ne saurait être un instant suspecte ou

suspectée.

« Qu'un préjugé historique ait vingt ans de crédit, il faudra des siècles pour le détruire, et souvent les siècles ne le détruiront pas. Intéresse-t-il des souverains heureux ou puissants ? les historiens, comme l'a observé M. Horace Walpole, au sujet de Richard III, serviront de témoins contre la vérité. S'il s'agit de doctrines, de partis, d'opinions de circonstance à faire prévaloir, les traditions d'erreurs deviendront presque inébranlables : elles reposent sur deux bases solides, l'enthousiasme et la crédulité.

» L'un et l'autre ont trop influé sur la peinture des iniquités de l'Inquisition à Rome : au premier coup d'œil, il semble impossible de calomnier cet établissement ; cependant il faut l'excuser, sinon l'absoudre, d'une des plus graves offenses qu'il ait faites à la saine philosophie, savoir, de la condamnation de Galilée.

» À entendre les récits pathétiques et les réflexions à ce sujet répétées dans mille ouvrages, le physicien toscan fut sacrifié à la barbarie de son siècle et à l'ineptie de la cour de Rome ; la cruauté se joignit à l'ignorance pour étouffer la physique à son berceau ; il ne tint pas aux inquisiteurs qu'une vérité fondamentale de l'astronomie ne fût ensevelie dans le cachot de son premier démonstrateur.

» *Cette opinion est un roman. Galilée ne fut point persécuté comme bon astronome, mais en qualité de mauvais théologien. On l'aurait laissé tranquillement faire marcher la terre, s'il ne se fût point mêlé d'expliquer la Bible. Ses découvertes lui donnèrent des ennemis, ses seules controverses des juges, sa pétulance des chagrins. Si cette vérité est un paradoxe, il a pour auteurs Galilée lui-même, dans ses *Lettres manuscrites*, Guichardin et le marquis Nicolini, ambassadeurs des grands-ducs à Rome, tous deux, ainsi que les Médicis, protecteurs, disciples, amis zélés du philosophe impérieux. Quant à la barbarie de cette époque, les *barbares* étaient le Tasse, l'Arioste, Machiavel, Bembo, Torricelli, Guichardin, Fra Paolo, etc.* »

En étudiant quelques instants la vie de Galilée, n'oublions pas ce mot si remarquable de Mallet du Pan, mot qui résume le mieux du monde la discussion relative au prétendu martyr de l'Inquisition : « Gaulée ne fut point persécuté comme bon astronome, mais en qualité de mauvais théologien. »

À l'époque où parurent les lignes précitées, personne ne répondit au critique genevois, et depuis on pouvait penser que la science historique, au défaut de l'opinion publique, toujours lente à s'éclairer, ayant fait de notables progrès, une rectification basée sur de plus amples matériaux était devenue inutile, lorsqu'à la même date (en 1841) parurent deux ouvrages, l'un français, l'autre anglais, qui reproduisaient les vieilles imputations mensongères à l'endroit de Galilée et de l'Inquisition. Le premier de ces ouvrages est intitulé : *Histoire des sciences mathématiques*, par M. Libri, membre de l'Institut ; le second a pour titre : *Les Martyrs de la science* <sup>2</sup>, par sir David Brewster, membre de l'Académie royale de Londres. C'est en présence de ces deux livres que M. de Falloux conçut l'idée d'une excellente biographie de Galilée <sup>3</sup>, à laquelle nous empruntons quelques-uns de ses traits les plus saillants.

Galilée naquit à Pise le 15 février 1564. Ses premières années, comme celles de toutes les vives intelligences, qui prennent l'expérience pour base de leurs études, se passèrent à construire des machines et des instruments dont il s'amusait avec ses condisciples. Ce travail ne portait aucun préjudice à ses études régulières, dont le cercle était alors d'une immense étendue. Doué des plus remarquables facultés, animé d'une sublime émulation, Galilée partageait ses heures de loisir entre les distractions les plus élevées. Cependant, entre les professions libérales, la médecine était alors une des plus lucratives. Son père résolut de lui faire embrasser cette carrière, et le 5 novembre 1581, Galilée s'asseyait sur les bancs de l'université de sa ville natale. Mais, dès lors, et malgré les justes appréhensions de son père, Galilée délaissait l'art de guérir pour s'adonner avec passion aux sciences exactes. Vaincue par les signes manifestes dont Dieu marque les hautes vocations, la famille de Galilée le laissa suivre sa voie, et bientôt le jeune disciple de l'université devint professeur à son tour par l'entremise du cardinal Del Monte.

Dès l'âge de dix-huit ans, époque de son entrée à l'université, son antipathie innée pour la philosophie d'Aristote prit un libre développement. Comme le dit avec une profonde raison sir Brewster, l'apologiste de Galilée : « Oubliant que tout ici-bas est progressif et que les erreurs d'une génération, passées au crible de la discussion, font place à de nouvelles découvertes, Galilée ne

prévoyait pas alors que ses propres théories et ses travaux incomplets seraient un jour aussi soumis à la loupe d'une critique sévère. Il commit donc une véritable faute en fustigeant sans pitié les préjugés de l'ignorance de ses adversaires. Quiconque a l'insigne bonheur de devancer son époque, ne doit pas trouver étrange que ses contemporains moins heureux restent en arrière. Les hommes ne sont pas nécessairement entêtés parce qu'ils s'attachent à des erreurs profondément enracinées et vénérables ; ils ne sont pas absolument stupides, parce qu'ils sont lents à comprendre et lents à embrasser de nouvelles vérités <sup>4</sup>. »

« L'innovation, ajoute M. de Falloux <sup>5</sup>, ne se présente pas toujours avec les signes d'une transition nécessaire, et souvent elle effraye au delà des bornes d'une prudence raisonnable. Les caractères timides, les esprits tardifs forment d'abord la majorité d'une agrégation d'hommes, même éclairés, en attendant qu'une passion les transporte ou qu'un éclair d'évidence les illumine. C'est cette masse contre laquelle se heurtait Galilée ; la résistance, en outre, n'était pas particulière aux hommes d'Église ni à l'Italie. La France et ses universités avaient donné les plus funestes exemples. Qu'on se rappelle les troubles de nos écoles presque semblables à des guerres civiles, et on conviendra que Galilée fut encore mieux traité que Ramus.

» Il faut observer enfin que Galilée n'était pas un simple mathématicien ; il cinglait à pleines voiles sur un océan plus orageux. Son œuvre s'appliquait clairement à la rénovation complète des bases de la philosophie, et ses découvertes astronomiques ont trop effacé, pour la postérité, ce côté saillant de son action.

» J'ai étudié plus d'années la philosophie (écrivait-il lui-même) que de mois la géométrie. »

La réputation de Galilée était déjà répandue au loin en Europe. L'archiduc Ferdinand, depuis empereur d'Allemagne, le landgrave de Hesse et les seigneurs d'Alsace et de Mantoue honoraient ses cours de leur présence. Le prince Gustave-Adolphe de Suède voulut également recevoir de lui des leçons de mathématiques pendant son séjour en Italie.

De découverte en découverte, Galilée, qui avait, un des premiers en Italie, adopté le système de Copernic, relatif au

mouvement de la terre, arriva à vouloir démontrer, par le témoignage de la théologie, ses propres idées à cet égard.

« Copernic avait traité le système du mouvement de la terre avec la simplicité et le sang-froid teutoniques. Il s'était bien gardé de faire intervenir dans cette hypothèse aucune allégation des Livres saints. Plus vif, plus dissertateur, *plus amoureux de renommée*, Galilée ne se contenta point d'adopter cette vérité physique, ni de l'établir dans ses leçons, il fit dégénérer sa théorie en dispute théologique ; c'était l'esprit du temps ; et l'un des plus grands génies de l'Italie s'échauffa pour mettre d'accord la Bible et la physique.

» Il composa divers mémoires manuscrits à ce sujet, moins hardis que singuliers. Ils alarmèrent les Jacobins, péripatéticiens et inquisiteurs ; à ce double titre ils virent de mauvais œil les concordances de Galilée, sans penser à lui en faire un crime...

» Galilée, fort de sa renommée, et désiré à Rome, y arriva en mars 1611. Il y démontra ses découvertes ; il fit observer les taches du soleil à la plupart des cardinaux, prélats et grands seigneurs ; il en repartit trois mois après. Les acclamations, les hommages, les fêtes ne l'avaient point quitté durant son séjour ; personne ne songea à l'accuser d'hérésie, et la pourpre romaine ne couvrait alors que ses admirateurs. Viviani, disciple et biographe de Galilée, c'est-à-dire son panégyriste, convient de cette gloire universelle : comment donc fut-elle troublée ? » se demande Mallet du Pan <sup>6</sup>, dont on vient de lire ce qui précède.

Pour conserver à cette discussion son caractère grave et éminemment impartial, nous nous bornerons au rôle modeste de citateur : c'est donc M. de Falloux qui va répondre.

« Le gant était... jeté aux théologiens, et malheureusement ceux qui le relevèrent ne crurent que trop qu'ils avaient la religion à défendre. L'Inquisition évoqua l'affaire...

» C'est dès la première intervention des inquisiteurs qu'il importe de bien préciser la position de ce tribunal, ainsi que la portée de ses actes en cette affaire. Un religieux dénonce un savant, d'autres religieux le jugent ; d'où l'on a conclu l'antagonisme de l'Église et de la science. C'est le contraire qui fut vrai. Les religieux n'épousent ici que trop les animosités, les préjugés, les vengeances académiques. Les moines occupent une

grande place dans l'histoire de Galilée, non à titre de contradicteurs systématiques, mais parce que les monastères étaient alors le foyer le plus ardent des préoccupations et des controverses scientifiques ; et le même homme qu'accusaient des Dominicains et des Jésuites se trouva en même temps défendu par des Jésuites et des Dominicains 7. »

Les impressions défavorables à Galilée n'étaient pas bien dangereuses, puisque sa seule présence les dissipa. On lui prodigua les mêmes témoignages d'estime et d'amitié. Après ce triomphe, il ne lui restait plus qu'à revenir à Florence, qu'à jouir de la liberté philosophique qu'on lui accordait, qu'à développer son système par les preuves physiques et mathématiques, sans les étayer de discussions très étrangères au progrès des sciences. Le cardinal Del Monte, et divers membres du saint office, lui avaient tracé le cercle de prudence où il devait se renfermer. Son ardeur, sa vanité l'emportèrent. Il voulut que l'Inquisition pensât comme lui sur des passages de l'Écriture. « Il exigea, dit Guichardin 8, que le pape et le saint office déclarassent le système de Copernic fondé sur la Bible ; il assiégea les antichambres de la cour et les palais des cardinaux ; il répandit mémoires sur mémoires..... Galilée a fait plus de cas de son opinion que de celle de ses amis..... Après avoir persécuté et lassé plusieurs cardinaux, il s'est jeté à la tête du cardinal Orsini. Celui-ci, sans trop de prudence, a pressé vivement Sa Sainteté d'adhérer aux désirs de Galilée. Le Pape, fatigué, a rompu la conversation, et il a arrêté avec le cardinal Bellarmine que la controverse de Galilée serait jugée dans une congrégation le 2 mars..... Galilée met un extrême emportement en tout ceci ; et il n'a ni la force, ni la sagesse de le surmonter..... »

Ces réflexions judicieuses d'un des meilleurs amis de Galilée firent rappeler l'indiscret physicien. Il quitta malgré lui Rome au commencement de juin 1616.

Lui-même, dans ses lettres au secrétaire du grand-duc, fait connaître le résultat de la congrégation, tenue les 6 et 12 mars de la même année. « Les Jacobins, dit-il, ont eu beau écrire et prêcher que le système de Copernic était hérétique et contraire à la foi, le jugement de l'Église n'a pas répondu à leurs espérances : la congrégation a seulement décidé que l'opinion du mouvement de la terre ne s'accordait pas avec la Bible. On a défendu les ouvrages

qui soutiennent cette conformité..... Je ne suis point intéressé personnellement dans l'arrêt. »

Remarquons, avec Mallet du Pan<sup>9</sup>, qu'avant son départ, ce même Galilée, qui venait d'affronter l'Inquisition et de tout tenter pour en convertir la théologie, eut une audience très amicale du pape Paul V, qui passa près d'une heure avec lui. Le cardinal Bellarmin, il est vrai, lui fit défense, au nom du Saint-Siège, de reparler de ces accords scolastiques entre le Pentateuque et Copernic, mais sans lui interdire aucune hypothèse astronomique. Cette défense fut insérée dans les registres du saint office.

Quand Maffeo Barberini monta sur le trône pontifical, sous le nom d'Urbain VIII, Galilée et ses amis saluèrent son élévation à la papauté comme un évènement favorable au progrès de la science. Urbain VIII avait été l'ami personnel de Galilée. Quoique incapable, depuis plusieurs années, de voyager autrement qu'en litière, il voulut cependant entreprendre le voyage de Rome, dans le but exprès de féliciter son ami sur son élévation au trône pontifical. Galilée arriva dans la capitale du monde catholique au printemps de 1624. La réception qui l'attendait surpassa de beaucoup son espérance ; pendant ses deux mois de séjour au pied du Vatican, le Pape ne lui accorda pas moins de six longues audiences, et l'accueil de Sa Sainteté eut toujours le caractère le plus significatif. Non seulement Urbain combla Galilée de présents, mais encore il écrivit une lettre au grand-duc de Toscane pour recommander Galilée à sa protection particulière. Non content de s'être assuré l'amitié du Pape, il essaya de concilier au système de Copernic la bienveillance des cardinaux. Il eut à cet effet plusieurs entrevues avec différents membres du sacré Collège.

Galilée, comme l'ont très-bien établi Mallet du Pan et sir Brewster, n'eut jamais la conscience des égards qu'il avait rencontrés dans l'Inquisition en 1615. Il emporta, en quittant Rome, une hostilité envers l'Église, comprimée, mais profondément entretenue ; et la résolution de propager son système paraît avoir été chez lui contemporaine de la promesse d'y renoncer. Ainsi, « il imprima, en 1615, un discours adressé à Christine de Lorraine, où les gloses théologiques venaient à l'appui des expériences. Cette vaine dispute, cette prétention

prohibée étaient aussi chères à Galilée que l'hypothèse même de Copernic. Rome fut inondée de mémoires, écrits en 1616, où le physicien s'efforçait de faire dégénérer en question de dogme la rotation du globe sur son axe.

« La cour de Rome ne voulait que prévenir d'ultérieures interprétations des Livres saints, confrontés avec la nouvelle philosophie... Galilée était répréhensible d'avoir compromis l'intérêt des sciences, le grand-duc son protecteur, les cardinaux ses partisans, par cette ridicule désobéissance à l'injonction qui faisait sa sûreté. Il ne s'agissait point de la défense de la vérité, mais d'une querelle honteuse, mais de subtilités indignes d'un vrai philosophe <sup>10</sup>. »

Avec une bonté toute paternelle, « le Pape fit parvenir en secret à Galilée les accusations de ses ennemis ; et au lieu de remettre l'examen de son affaire au saint office, il en chargea une congrégation particulière. Les esprits étaient prévenus, non par fanatisme, ni par bêtise, comme tant de déclamateurs l'ont répété ; l'orgueil de ne pas céder allumait le différend ; et si cet orgueil est excusable dans Galilée, ne l'était-il pas dans le Pape, dans Bellarmin, dans l'inquisition, dans la cour de Rome tout entière, provoquée par des imprudences <sup>11</sup> ? »

Ainsi parle Mallet du Pan. Écoutons maintenant un des plus chauds partisans de Galilée, sir Brewster : « Quelques concessions que nous puissions faire au caractère ardent de Galilée, aux particularités de sa position, quand bien même nous approuverions et justifierions sa conduite passée, sa visite à Urbain, en 1624, le plaça, envers la papauté, dans une situation qui réclamait de sa part une conduite correspondante et nouvelle... Ainsi honoré des principaux membres de l'Église, amicalement traité des plus hauts dignitaires, Galilée aurait dû se croire en sûreté contre les attaques des fonctionnaires de second ordre, et en possession de la plus grande liberté pour continuer ses recherches et publier ses découvertes, pourvu toutefois qu'il évitât de toucher au dogme de l'Église.

» La pension donnée par Urbain n'était pas une de ces récompenses que les souverains quelquefois accordent aux services de leurs sujets. Galilée était étranger à Rome ; le souverain des États de l'Église ne lui avait aucune obligation.

Ainsi nous devons regarder cette pension comme un don du Pontife romain à la science elle-même, et comme une déclaration au monde chrétien que la religion n'était pas jalouse de la philosophie, et que l'Église romaine respectait et alimentait partout le génie humain.

» Galilée envisagea toutes ces circonstances sous un aspect différent <sup>12</sup>. »

Il crut qu'on redoutait la puissance de sa parole, et s'enivrant de ce qu'il croyait déjà le triomphe, il creusa l'abîme au bord duquel la main paternelle de l'Église tentait de le retenir.

Enfin parut, en 1632, le *Système du monde de Galileo Galilei*, ouvrage dans lequel, sous une forme ironique et mordante, Aristote et son influence, et surtout l'inquisition et l'Église même étaient livrés au sarcasme. Ce livre fut traduit devant l'inquisition, et Galilée fut sommé de comparaître en personne, à Rome. Il y arriva le 14 février 1633.

« Comment y fut-il traité ? Avec des égards inusités, avec des attentions particulières, avec des ménagements qui attestaient le respect public pour son génie <sup>13</sup>. »

« Tout le temps du procès, dit sir Brewster, Galilée fut traité avec une déférence marquée. Abhorrant, comme nous devons le faire, les principes et les pratiques de cet odieux tribunal (continue l'auteur anglais), blâmant son usurpation sur le domaine de la science, cependant nous devons admettre que dans cette occasion les délibérations ne furent pas dictées par la passion, ni son pouvoir dirigé par la vengeance. Traduit à la barre comme hérétique, Galilée se présenta avec les attributs reconnus d'un sage ; et, quoique coupable devant les lois dont ce tribunal était gardien, on accorda à son génie le plus profond respect et à ses infirmités la plus grande commisération.

» Au commencement d'avril, quand vint l'examen en personne, on le transféra au saint office ; mais au lieu de le soumettre à l'emprisonnement cellulaire, selon la coutume, on lui donna des appartements dans la maison du fiscal de l'Inquisition. Sa table fut fournie par l'ambassadeur, et son domestique, qui eut la permission de le servir, dormait dans un appartement voisin. Cette réclusion presque nominale parut néanmoins insupportable à Galilée. Il paraît que le cardinal Barberini eut connaissance de

la disposition de son esprit. Avec une générosité qui sera toujours honorée par la postérité, il élargit le philosophe sous sa propre responsabilité, et dix jours après le premier examen, le dernier jour d'avril, Galilée fut rendu au toit hospitalier de l'ambassadeur toscan <sup>14</sup>...

» L'Inquisition ayant interrogé Galilée lui accorda un temps convenable pour préparer sa défense. Il sentit alors la difficulté d'alléguer quoi que ce fût qui ressemblât à une justification plausible de sa conduite, et il eut recours à d'ingénieux mais vains artifices, qui furent considérés par le tribunal comme une aggravation de sa faute. »

Personne, ajoute Mallet du Pan, n'ignore que Galilée eut la liberté de se défendre, et qu'il se défendit. *Cette apologie*, conservée dans une de ses lettres manuscrites... *est un véritable galimatias*. Ce n'est pas la réalité du mouvement de la terre qu'il démontre aux inquisiteurs, il ergote avec eux sur Job et sur Josué.....

» La sentence rendue, la rétractation exigée <sup>15</sup>, la prison commuée en une relégation à l'hôtel de Toscane, sont assez connues. *Cette sévérité fut purement de forme* : on voulut intimider les autres catholiques, tentés de faire aussi des commentaires et de désobéir au Saint-Siège. Le but rempli, au bout de douze jours, Galilée se vit maître de retourner dans sa patrie ; il avait si peu souffert pendant sa détention, que, malgré ses soixante-quinze ans, il fit à pied une partie de la route de Rome à Viterbe <sup>16</sup>. »

Le récit de Mallet du Pan et celui du sir B. Brewster, que nous avons suivis pas à pas, ne parlent d'aucune douleur matérielle infligée au prisonnier de l'Inquisition. Cependant quelques écrivains, ne pouvant renoncer encore aux circonstances aggravantes de ce déplorable procès, argumentent d'une expression de la sentence même pour établir que Galilée fut livré à la question, et qu'il en contracta une infirmité demeurée incurable <sup>17</sup>. La sentence dit en effet que l'accusé fut soumis à un examen *rigoureux*, et ce terme, dans le style légal de l'Inquisition, signifiait interrogatoire par voie de tortures.

Or, cela est-il conciliable avec ce que l'on vient de lire ? Cette expression peut-elle être comprise autrement que comme une formule conservée dans le style de cette austère chancellerie ?

L'ambassadeur toscan n'aurait-il pas immédiatement protesté ? Dans le cas où, pour un intérêt momentané, Galilée se fût imposé le silence, n'aurait-il pas plus tard exhalé sa plainte ?... Mais pourquoi se poser de telles questions quand pas un fait ne les motive, sinon le délire imbécile de quelques écrivains dont le nom seul est la première des condamnations.

« Il faut, dit Mallet du Pan, entendre Galilée lui-même, pour se faire une idée juste de ces *chimériques souffrances*, dont on ne cesse de parler dans *de prétendus livres historiques*. »

Une lettre conservée à la bibliothèque impériale de Paris, et que M. de Falloux a publiée le premier<sup>18</sup>, montre à nu l'état de son âme et la liberté de ses épanchements au dehors (janvier 1634). Elle est adressée à un ami :

« Je passe maintenant au sujet de votre lettre, et, voulant répondre aux questions que vous m'adressez à plusieurs reprises sur les malheurs que j'ai eus à supporter, je ne pourrais que vous dire, en résumé, que, *depuis bien des années, je n'ai jamais été mieux en santé*, grâce à Dieu, *qu'après ma citation à Rome*. J'ai été retenu cinq mois en prison dans la maison de l'ambassadeur de Toscane, qui m'a vu et traité, ainsi que sa femme, avec un si grand témoignage d'amitié qu'on n'eût pu mieux faire à l'égard de ses plus proches parents. Après l'expédition de ma cause, j'ai été condamné à une prison facultative au libre arbitre de Sa Sainteté. Pour quelques jours, cette prison fut le palais et le jardin du grand-duc, à la Trinité du Mont. Ensuite j'échangeai cette résidence contre la maison de M<sup>gr</sup> l'archevêque, à Sienne, où j'ai passé cinq mois en compagnie du Père de Saint-Iré et en visites continuelles de la part de la noblesse de cette ville... *N'ayant donc point souffert dans les deux choses qui doivent seules nous être chères au-dessus de toutes les autres, je veux dire dans la vie et dans l'honneur ;... au contraire, étant à l'abri sous ces deux rapports...* Il faut que les amis absents se contentent de ces généralités ; car, tous les incidents, qui sont en grand nombre, surpassent de trop les limites d'une lettre... »

Dans une autre lettre, il trace avec une grande liberté d'esprit le portrait de ses juges, et n'indique nulle part ni réticence, ni arrière-pensée<sup>19</sup>.

« Comparez maintenant, dirons-nous avec Mallet du Pan<sup>20</sup>,

comparez cette sérénité avec les lamentations de tant d'usurpateurs du martyre, qui remplissent l'univers de leurs brochures et de leurs clameurs, lorsqu'on leur a défendu un méchant livre ? Comparez ce récit avec le tableau de fantaisie tracé par *des romanciers qui s'intitulent historiens, et toujours suivis de cinquante plagiaires.* »

Galilée mourut le 8 janvier 1642, dans la 78<sup>e</sup> année de son âge, après avoir vu ses dernières années affligées par des pertes de famille et par une cécité complète.

On le voit, ce n'est point *comme bon astronome, mais en qualité de mauvais théologien* (pour nous servir des termes de Mallet du Pan), que Galilée fut cité au tribunal de l'Inquisition.

« En 1622, Thomas Campanella, moine de la Calabre, publia une *Apologie de Galilée*, dédiée à don Boniface Gaëtani, cardinal, et il paraît, d'après la dédicace, qu'il avait entrepris l'ouvrage par ordre du cardinal, à qui le sacré collège avait confié l'examen de cette question. Après une habile défense de son ami, Campanella revint, dans la conclusion de son apologie, sur la prohibition des ouvrages de Galilée, et observa que l'effet d'une telle mesure serait de le faire lire et estimer davantage. La hardiesse de l'apologiste, dit sir Brewster, est sagement tempérée par l'humilité de l'ecclésiastique, et il termina son ouvrage en déclarant qu'il soumet toutes ses opinions écrites ou à écrire aux opinions de sa sainte mère l'Église romaine et aux jugements de ses supérieurs. »

Hélas ! si Galilée avait terminé son *Système du monde* par la péroraison de son apologiste Campanella, et s'il l'avait dédié au Pape, son ouvrage eût pris place dans la bibliothèque du Vatican, à côté du livre de Copernic.

« Si, comme le dit avec raison sir Brewster, Galilée avait soutenu son innocence, proclamé ses sentiments, s'il en avait appelé aux opinions reconnues des dignitaires de l'Église, et même aux actes de ses pontifes, il aurait déjoué, confondu les accusateurs. Puisque Copernic, prêtre catholique lui-même, avait ouvertement soutenu le mouvement de la terre et la stabilité du soleil ; puisqu'il avait dédié l'ouvrage qui maintenait ses opinions au pape Paul III, puisque le cardinal Schomberg et l'évêque de Culm avaient pressé Copernic de publier les nouvelles doctrines, et puisque l'évêque d'Emersland avait érigé un monument pour

conserver la mémoire de ces découvertes, comment l'Église romaine aurait-elle pu se prévaloir de quelques décrets inquisitoriaux comme d'un précédent pour la condamnation et la punition de Galilée ? Dans les derniers temps, cette doctrine avait été propagée avec une entière tolérance ; bien plus, l'année même des premières *persécutions*<sup>21</sup> contre Galilée, Paul-Antoine Foscarini, savant moine carme, écrivit un traité dans lequel il expliquait et défendait le mouvement de la terre, et essayait de concilier la doctrine nouvelle avec les passages de l'Écriture qui avaient été employés pour la renverser. Cette remarquable production, datée du couvent des Carmes de Naples, était dédiée au très révérend Sébastien Fantoni, général de l'ordre des Carmes, et approuvée par l'autorité ecclésiastique. Elle fut publiée à Naples dès l'an 1615, année même des premières poursuites contre Galilée. »

Ce ne fut pas la seule défense qui sortit du sein de l'Église en faveur de Copernic : nous avons parlé de l'*Apologie de Galilée*, par Campanella.

Galilée ne dut ses malheurs qu'à son caractère impétueux, qu'à son immense orgueil et à son manque de franchise dans toute sa conduite vis-à-vis de l'autorité ecclésiastique, son juge sur la question théologique, qu'il osa aborder avec tant de témérité, et qu'il ne put soutenir un instant, quand l'heure de la défendre eut sonné.

Comment absoudrions-nous Galilée, lorsque son plus grand panégyriste, sir Brewster, se voit réduit à le condamner, et lorsqu'un autre protestant, Mallet du Pan, fait ressortir, pièces en main, tous les torts regrettables de l'illustre physicien ?

Charles BARTHÉLEMY, *Erreurs et mensonges historiques*,  
Paris, Charles Blériot, Éditeur, 1881.

- 
- <sup>1</sup> *Le Mercure de France*. 1684, juillet, t. III, p. 181 à 130.
- <sup>2</sup> Voici le titre, passablement long, de l'ouvrage anglais : *The Martyrs of Science, or the lives of Galileo, Tycho Brahe and Kepler*, by sir David Brewster, principal of the United college of Saint-Salvator and Saint-Leonard, Saint-Andrews ; fellow of the Royal Society of London ; vice-president of the Royal Society of Edinburgh ; corresponding member of the Institute of France, and member of the Academies of Saint-Petersburg, Stockholm, Berlin, etc., etc.
- <sup>3</sup> Dans *le Correspondant*, 1847, p. 481 à 520.
- <sup>4</sup> Page 8.
- <sup>5</sup> Pages 487 et 488.
- <sup>6</sup> Pages 122 et 123, *l. c. sup.*
- <sup>7</sup> Pages 500 et 501.
- <sup>8</sup> Dépêches de Guichardin, du 4 mars 1616.
- <sup>9</sup> Page 125.
- <sup>10</sup> Mallet du Pan, p. 127.
- <sup>11</sup> Mallet du Pan, p. 127 et 128.
- <sup>12</sup> *L. c. sup.*
- <sup>13</sup> Mallet du Pan, p.128.
- <sup>14</sup> On peut conférer tous ces détails avec ce que dit Mallet du Pan, p. 128 et 129.
- <sup>15</sup> On a dit, mais sir David Brewster ignore sur quel fondement, que Galilée, se relevant après son abjuration, frappa du pied, et dit à voix basse à l'un de ses amis : *E pur si muove*. (Et cependant elle se meut !) Conte absurde !
- <sup>16</sup> Mallet du Pan, p. 129.
- <sup>17</sup> Voir M. Libri, p. 259 et suiv.
- <sup>18</sup> Voir *le Correspondant*, *l. c. sup.*, p. 515 et 516.
- <sup>19</sup> V. Mallet du Pan, p. 129 et 130 – et Tiraboschi.
- <sup>20</sup> Page 130.
- <sup>21</sup> Il ne faut pas oublier, en lisant ce mot, que sir Brewster est ennemi de Rome et le panégyriste ardent de Galilée.